



HAL
open science

CRH - Centre de recherches historiques

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. CRH - Centre de recherches historiques. 2009, École des hautes études en sciences sociales - EHESS. hceres-02030966

HAL Id: hceres-02030966

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02030966v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport d'évaluation

Unité de recherche :

CRH (Centre de Recherches Historiques)

UMR 8558

de l'établissement EHESS



Février 2009



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport d'évaluation

Unité de recherche

CRH (Centre de Recherches Historiques)

UMR 8558

de l'établissement EHESS



Le Président
de l'AERES

Jean-François Dhainaut

Section des unités
de recherche

Le Directeur

Pierre Glorieux

Février 2009



Rapport d'évaluation

- L'Unité de recherche :

Nom de l'unité : Centre de Recherches Historiques

Label demandé : UMR

N° si renouvellement : 8558

Nom du directeur : Gérard Béaur et Paul-André Rosental

Université ou école principale :

EHESS

Autres établissements et organismes de rattachement :

CNRS

Date(s) de la visite :

9 janvier 2009



Membres du comité d'évaluation

Président :

M. René FAVIER, Université Pierre Mendès France - Grenoble 2

Experts :

M. Marco CATTINI, Université Luigi Bocconi, Milan

M. Anne-Marie EDDE, CNRS

M. Bernard LACHAISE, Université Michel de Montaigne, Bordeaux 3

M. Jean-Luc LAMBOLEY, Université Lumière, Lyon 2

Expert(s) représentant des comités d'évaluation des personnels (CNU, CoNRS, CSS INSERM, représentant INRA, INRIA, IRD.....) :

Mme Isabelle LUCIANI, Université Aix-Marseille 2 (CoNRS)

La 22ème section du CNU, contactée, n'a pu envoyer de représentant.

Observateurs

Délégué scientifique de l'AERES :

M. François-Joseph RUGGIU

Représentant de l'université ou école, établissement principal :

M. Pierre JUDET de LACOMBE, représentant l'EHESS

Représentant(s) des organismes tutelles de l'unité :

M. Pierre CAYE, représentant le CNRS



Rapport d'évaluation

1 • Présentation succincte de l'unité

- **Effectif**, dont enseignants-chercheurs, chercheurs, ingénieurs, doctorants, techniciens et administratifs proposés au 15 octobre 2008 :
 - 54 enseignants chercheurs
 - 25 chercheurs
 - 2 PRAG
 - IATOS en équivalent temps plein : 17,30
 - ITA en équivalent temps plein : 15
 - doctorants : 350
- **Nombre de HDR, nombre de HDR encadrant des thèses**
 - 52 titulaires de la HDR (37 HDR enseignants chercheurs et 15 chercheurs)
 - 45 encadrent des thèses
- **Bilan de l'encadrement doctoral**
 - Nombre de thèses soutenues et durée moyenne lors des 4 dernières années : 104 thèses soutenues au cours des quatre dernières années, soit une moyenne de 26 thèses soutenues.
 - La durée moyenne de thèses n'est pas fournie.
 - Nombre de thèses en cours : 350, dont 60% d'étrangers (58 nouvelles inscriptions par an en moyenne)
 - Taux d'abandon : impossible à calculer, l'équipe ne réinscrivant plus les doctorants inscrits avant 2002)
 - Nombre de thésards financés. Les données ne sont fournies que très partiellement. Sur les 104 thèses soutenues, 8 seulement paraissent avoir bénéficié d'une allocation
- **Nombre de membres bénéficiant d'une PEDR** : 13
- **Nombre de publiants** : 75 chercheurs et enseignants-chercheurs sur 79 (non compris les ITA publiants, qui sont nombreux dans l'unité).

2 • Déroulement de l'évaluation

Un premier entretien général avec la direction de l'équipe, les responsables des principaux groupes et axes, les membres du conseil de laboratoire, des personnels ITA et IATOS et des doctorants, soit au total une cinquantaine de personnes, a duré près de trois heures.

Il a commencé par une présentation d'environ 40 minutes effectuée par les deux directeurs, qui ont abordé successivement trois thèmes principaux : les orientations scientifiques ; l'organisation et le fonctionnement du centre ; la question de l'autoévaluation. Cette présentation liminaire a été suivie d'une discussion d'environ deux heures largement ouverte avec les personnes présentes.

Après le déjeuner et une première réunion de synthèse entre les membres du comité, une seconde réunion a été organisée avec la direction du CRH, directeurs et responsables de thématiques ou axes, soit une douzaine de personnes.

La discussion de synthèse entre les membres du comité a, pour terminer, fait apparaître une grande convergence de vue entre les uns et les autres sur les principales lignes d'évaluation. Les entretiens ont aussi permis de corriger positivement certaines appréciations que la seule lecture du rapport pouvait conduire à porter. Aucun point de désaccord n'est apparu entre les membres du comité.



3 • Analyse globale de l'unité, de son évolution et de son positionnement local, régional et européen

Organisation de l'activité scientifique

Au sein du paysage national, l'unité se distingue par sa dimension (probablement la plus importante de France dans son domaine), l'importance de son activité scientifique, le volume de ses publications et la notoriété (nationale et internationale) de nombre de ses membres. Le bilan de l'auto-évaluation mise en œuvre au sein du laboratoire pour une quarantaine de ses membres fait apparaître également l'importance de leur investissement dans des organismes scientifiques, des comités de rédaction de revues françaises ou étrangères ; bref un vrai investissement dans la collectivité scientifique.

Paradoxalement, cette force constitue aussi un élément de faiblesse. L'activité scientifique repose davantage sur les initiatives individuelles des principaux chefs de file que sur une politique scientifique conduite par le laboratoire. La visibilité et la cohérence de cette activité souffre d'un grand éclatement des groupes (souvent de petite dimension et portés essentiellement par un chercheur réputé) et la grande diversité de leurs perspectives. La direction en est bien consciente, qui a travaillé depuis quelques années à structurer l'ensemble, en s'appuyant sur un conseil de laboratoire dynamique.

C'est au sein des 16 groupes que se développe l'essentiel de la vie scientifique (« l'horizon quotidien des chercheurs »). Ces groupes sont pour la plupart composés de membres de différente qualité (CNRS/EHESS, chercheurs, enseignants-chercheurs et personnels ITA-IATOS qui y jouent un rôle particulièrement important). Les plus importants ont une structure quasi-pérenne (avec un centre de documentation) ; les autres sont plus labiles et susceptibles de recombinaison. Il est à noter que ces groupes sont flexibles, une même personne pouvant appartenir à différents groupes. Mais à l'inverse, l'intégration n'est pas complète, quelques chercheurs restant en marge de cette structuration.

Cette activité scientifique foisonnante est coordonnée au sein d'un organigramme relativement complexe et qui demanderait une présentation en trois dimensions : les « groupes » sont regroupés au sein de trois thématiques (Espace-Economie-Environnement ; Histoire sociale des dynamiques culturelles et politiques ; Histoire sociale du politique), thématiques elles-mêmes prises en écharpe par deux axes : Genre, et Nation-Trans-Nation. Cette construction matricielle a pour fonction d'éviter le cloisonnement et de favoriser liens et passerelles entre les groupes.

La direction du laboratoire a clairement expliqué que cette situation était le résultat de l'histoire même du laboratoire dont les activités ont été d'abord fondées sur les grandes enquêtes collectives, ainsi en démographie historique (dans les années 1960-1980, puis organisées en « groupes » (fin des années 1990-début des années 2000), enfin structurées autour de thématiques transversales.

La structuration présentée (qui est celle en fonction au 1er septembre 2008) constitue le produit d'une évolution depuis le début du contrat quadriennal où le laboratoire était organisé en 25 groupes. Elle ne diffère pas pour l'essentiel de la structuration proposée pour le prochain contrat, sinon par le passage de 16 à 17 groupes, et le changement de nom de la seconde thématique désormais appelée « Savoirs et Travail ». Si la structure peut sembler un peu opaque à quelqu'un de l'extérieur, elle s'avère opérationnelle pour les membres du laboratoire, ce qui est l'essentiel.

On relèvera enfin que le développement de la recherche contractuelle concerne un grand nombre de groupes et toutes les périodes (même si l'archéologie médiévale est la plus fortement présente), et qu'il s'accompagne d'une véritable réflexion sur cette recherche financée (« la recherche procède à partir d'objets, que ces objets doivent guider les financements et non pas l'inverse »).

Ouverture internationale

L'unité se caractérise par l'orientation internationale de ses activités. Parmi les quelques 2000 publications recensées au cours des quatre dernières années, 20 % sont en langues étrangères (40% en anglais, 24% en



espagnol, 31% en italien, allemand et portugais) ; le pourcentage atteint 27 % si l'on prend en compte les lieux de publication ; 17 pays sont représentés par au moins 5 publications. Un nombre significatif de personnes (19) ont effectué un séjour d'au moins deux mois dans des institutions étrangères (dont 10 aux Etats-Unis). Un projet Tempus avec les pays du Maghreb est en cours, et un master Erasmus mundus a été accrédité ; près de 60 % des doctorants sont étrangers, et lorsqu'ils rentrent chez eux, c'est une partie du Centre qu'ils amènent avec eux ; on compte enfin une dizaine de programmes européens et internationaux.

On remarquera cependant que ces relations internationales sont plus la somme d'initiatives individuelles, certes avalisées par la direction, que le résultat d'une politique définie en amont en fonction de priorités scientifiques.

Malgré une ouverture réelle et la diversification des partenariats, le laboratoire reste aussi marqué par ses origines et le tropisme méditerranéen, alors que les doctorants venus des pays anglo-saxons sont en petit nombre.

Le budget :

Les recettes : La dotation budgétaire dont a disposé le laboratoire est notable (grossièrement 200.000 € annuels), avec dans les années dernières une sensible baisse de la dotation du CNRS et une augmentation des financements venus de l'EHESS. Le dynamisme de l'équipe a permis de doubler cette dotation par les financements sur contrats avec très souvent des organismes publics, mais aussi le monde de l'entreprise (même si cette dimension n'apparaît pas clairement dans le rapport). Le nombre des programmes ANR obtenus confirme à la fois l'excellence et le dynamisme du centre. C'est là un point très positif qui montre le dynamisme des chercheurs.

Les dépenses et la ventilation par chercheur : Malgré l'importance de la dotation financière, les chercheurs ne bénéficient que de dotations de fonctionnement très faibles. La situation résulte de l'importance considérable des frais fixes (incompressibles ?) : près de la moitié de la dotation récurrente.

De manière plus générale, le comité n'a guère pu évaluer la ventilation des dépenses qui n'était pas dans le rapport. Elle a été présentée à sa demande : 14% pour l'équipement, 29% pour les matières premières (affranchissement, papier, téléphone...), 11% pour les frais de réception et les achats d'ouvrages (essentiellement des subventions à des éditeurs sous la forme de préachats), 23% pour les missions... Au total, à peine 25% de la dotation sert à des opérations scientifiques ! C'est bien peu. On devrait pouvoir reventiler certaines dépenses. Compte-tenu de la notoriété des chercheurs du centre, les aides à l'édition devraient être strictement réservées, par exemple à la diffusion d'outils pour la recherche (dictionnaires, inventaires...).

L'encadrement des thèses

La politique d'encadrement des doctorants ne constitue pas la force principale de l'unité. Le potentiel est considérable (350 doctorants inscrits actuellement), et beaucoup de ces étudiants viennent de l'étranger, ce qui confirme l'attractivité du centre au niveau international. Mais le taux de soutenance, les conditions d'encadrement, la durée des thèses pour un nombre significatif d'entre elles, sans parler des conditions matérielles de travail offertes aux étudiants ne sont pas à la hauteur du dynamisme scientifique et de la réputation de l'unité.

Les conditions d'encadrement des doctorants sont très inégales. Beaucoup d'entre eux paraissent ne participer à la vie d'aucun groupe et n'avoir que des relations individuelles avec leur directeur.

Les taux d'encadrement sont très inégaux : 17 HDR ont 1 ou 2 doctorants seulement (15% n'en encadrent aucune), alors que certains en ont plus d'une vingtaine (jusqu'à 29 pour l'un d'entre eux).

Le taux de soutenance (26 par an) est très faible au regard du grand nombre de thèses inscrites (58 en moyenne par an au cours des 6 dernières années). Le rapport est de 1 thèse soutenue pour 14 thèses inscrites (en réalité davantage, car ne figurent pas dans les 350 doctorants inscrits les étudiants ayant effectué leur première inscription avant 2002). Il est en fait à supposer l'existence d'un nombre significatif d'abandon non identifiés.



La relation entre les deux observations est d'autant plus critique qu'il n'y a pas de rapport direct entre le nombre de thèses dirigées par un HDR et celui des thèses qu'il a fait soutenir. Les taux les meilleurs sont souvent chez les HDR qui ont peu de thèses inscrites.

La durée moyenne des thèses est très hétérogène. Si pour le plus grand nombre, elle reste dans la norme de 5 à 6 ans, près d'un tiers des docteurs ont mis plus de 7 ans, la décision louable de ne pas réinscrire les doctorants au bout de six ans n'interdit pas après une réinscription à des étudiants anciennement inscrits de soutenir leur thèse plus de 10 ans (et jusqu'à 20 ans) après leur première inscription.

Les cotutelles sont en nombre insuffisant surtout si l'on considère le nombre important d'étudiants étrangers sur les 105 thèses soutenues en 2008, il n'y a que 9 cotutelles dont un seul Français.

On peut s'étonner enfin que la direction n'ait pas été en mesure de nous fournir le nombre d'HDR soutenues.

Il faut par contre porter au crédit de l'unité le suivi des docteurs et leur très bonne insertion professionnelle, principalement dans l'enseignement supérieur (pour près de 60%, et pour une bonne partie à l'étranger, conformément à l'origine des étudiants)

4 • Analyse équipe par équipe et par projet

Vu le temps imparti et la présence de 17 groupes d'études, il était impossible d'expertiser chacun des groupes, d'autant que leurs responsables n'ont pas été entendus un par un.

Ces groupes sont de nature, de taille et de spécialisation très hétérogène. Certains sont sur des « niches » très spécialisées, d'autres beaucoup plus généralistes (ex : « Approches historiques des mondes contemporains »). La recherche vraiment collective, interdisciplinaire et en histoire longue n'apparaît pas toujours et ne semble pas une priorité absolue malgré les efforts illustrés par la création des axes. Le bilan scientifique des différents groupes se présente souvent comme une succession des travaux individuels. Cette impression d'émiettement a été cependant en partie corrigée lors de la visite qui a permis de mieux comprendre l'articulation entre les différents groupes et le rôle des thématiques transversales pour mettre du lien entre les activités des uns et des autres.

Au sein des trois axes thématiques, la circulation des hommes et des idées semble bien fonctionner, ce qui évite une compartimentation des groupes, même si les doctorants semblent eux un peu prisonniers de leur groupe. En revanche, il est difficile de mesurer l'efficacité de circulation entre les trois axes thématiques créée par les axes dit transversaux, à savoir le genre (dont on peut critiquer l'effet de mode) et le « transnational » dont on se demande exactement ce qu'il recouvre ; le préfixe « trans » se prête il est vrai assez bien à la transversalité...

5 • Analyse de la vie de l'unité

— En termes de management :

Le comité a constaté une excellente ambiance : la gouvernance fondée sur la citoyenneté et la civilité, défendue par l'équipe de direction, semble efficace. On a pu noter toutefois que l'information ne remontait pas toujours très bien de la base (le groupe d'études) jusqu'aux organes de décision (le conseil de laboratoire et la direction). On a pu apprécier que les grosses personnalités scientifiques « jouent le jeu » et qu'il y ait un vrai travail d'équipe, par delà même les 17 groupes d'étude. Les doctorants sont bien intégrés au niveau des groupes, mais ils n'ont pas forcément l'impression d'être intégrés au niveau du Centre. Le manque de locaux y



est pour quelque chose. Toutefois l'apport des doctorants est bien réel, notamment dans le renouvellement des thématiques de recherche. On soulignera, enfin, que l'enquête d'auto-évaluation introduite auprès d'un échantillon représentatif de l'équipe est un excellent outil de management. Il est surtout à souligner le gros travail effectué par la direction, assistée par un conseil de laboratoire dynamique, pour faire évoluer l'unité, tant par le travail d'auto-évaluation, que dans sa volonté de renforcer sa structuration et ses projets collectifs.

— En termes de ressources humaines :

La pyramide des âges va conduire nécessairement dans un avenir proche à un profond renouvellement de l'unité. Dans la situation actuelle, il convient de souligner plus particulièrement le très grand nombre de HDR (plus des 2/3), parfois âgés, à côté d'un petit nombre de jeunes chercheurs. Il convient de favoriser un rajeunissement, tant en ce qui concerne le recrutement au sein de l'EHESS qu'à l'égard des affectations des chercheurs du CNRS. Il convient aussi d'orienter ces recrutements tant vers l'Antiquité que le très contemporain pour que le travail sur la longue durée, qui est présenté comme un point fort du centre, ne soit pas que relatif. L'unité bénéficie d'un nombre important de personnel ITA/IATOS, ce qui se justifie par l'importance des outils de recherche. Ce personnel joue par ailleurs un rôle structurant très important au sein de l'unité, et constitue un appui solide à sa direction.

— En termes de communication :

Le CRH ne manque pas d'atouts en la matière, avec, en premier lieu, la notoriété des travaux des publiants. Ceux-ci sont également fortement présents dans les médias où ils trouvent l'occasion de valoriser leurs travaux. Mais si cette communication et diffusion scientifique au niveau national et international est excellente, elle passe d'abord par les relations personnelles des chercheurs.

A cet égard, les Cahiers du CRH sont incontestablement un bon outil de communication. Mais le site Web n'est pas à la hauteur et des progrès notables peuvent être réalisés. L'information sur les programmes de recherche y est ainsi très inégale.

6 • Conclusions

— Points forts :

- Rythme soutenu et très haute qualité des publications. Notoriété internationale de nombreux chercheurs et enseignants-chercheurs.
- Pluridisciplinarité.
- Travail sur la longue durée (même si elle est relative).
- Nombre élevé de IATOS/ITA bien impliqués dans la vie du centre et l'activité scientifique.
- Forte attractivité (y compris vis-à-vis du CNRS).
- Recherche de contrats et de financements extérieurs.
- Mise en place d'une culture de l'auto-évaluation.
- Très bonne intégration dans l'EHESS et bon adossement à la MSH.
- Capacité à faire émerger de nouvelles recherches.
- Bonne intégration des doctorants dans l'enseignement supérieur, en France mais surtout à l'étranger, en relation avec l'attractivité du laboratoire pour les étudiants étrangers.

— Points à améliorer :

Développement d'une véritable politique d'encadrement des doctorants :

- un nombre de thèses encadrées par un même HDR trop inégal.
- absence de comité de thèses.
- une insertion professionnelle des docteurs presque exclusivement dans les circuits académiques.
- plus généralement, il apparaît qu'il y a deux publics de doctorants, ceux bien intégrés qui soutiennent dans des délais normaux, et d'autres en marge qui soutiennent après des délais très longs (jusqu'à plus de 20 ans...).



Sur l'activité scientifique :

- des orientations scientifiques (trop ?) déterminées par une demande étudiante. L'importance de la demande (qui n'est pas exempte d'un effet de mode) n'est pas nécessairement porteuse de thématique nouvelles et innovantes. Quelque importante qu'elle soit, l'histoire du genre est-elle aujourd'hui un champ innovant ? A tout le moins, il n'y a pas là une « prise de risque ».
- des groupes parfois très peu étoffés (un ou deux chercheurs et des doctorants).
- les « outils » (apport traditionnel et précieux du CRH depuis ses débuts) devraient être mieux suivis pour faire des choix sur la nécessité de les faire vivre ou de les abandonner.

Un déficit de communication du laboratoire :

- à l'extérieur, les chercheurs sont plus connus que le CRH (collectifs de fortes personnalités scientifiques).
- le site WEB est à améliorer.

Sur le plan budgétaire, la très importante proportion des frais fixes de structure ne permet pas de consacrer aux activités de recherche une part suffisante du budget attribué.

— Recommandations :

- Persévérer dans la politique de structuration engagée, et peut-être renforcer la gouvernance actuelle qui assure une bonne évolution d'un système de fonctionnement quelque peu « féodal » vers une politique de laboratoire plus visible.
- Elargir le champ chronologique des activités afin que le travail sur la longue durée soit encore plus effectif.
- Etendre le processus d'auto-évaluation à l'ensemble des membres de l'équipe, et y introduire des indicateurs de qualité, et pas seulement de quantité.
- Mutualiser une partie des moyens provenant de l'activité contractuelle pour financer des opérations de recherche innovante
- Le manque de locaux adaptés aux besoins du CRH est évident. Réfléchir à l'insertion du CRH dans le futur campus Condorcet (Aubervilliers) et veiller à ce que la bibliothèque de la MSH ne soit pas dissociée des équipes de recherche de l'EHESS. Si cette condition n'est pas respectée, la présence du CRH, qui ne possède pas de bibliothèque propre, n'aurait aucun sens à Aubervilliers.
- La pyramide des âges vieillissante doit alerter les tutelles, tout autant que la très forte proportion des professeurs et directeurs de recherche aux dépens des MCF et chargés de recherche, notamment des personnels CNRS. Veiller à leur renouvellement.

Note de l'unité	Qualité scientifique et production	Rayonnement et attractivité, intégration dans l'environnement	Stratégie, gouvernance et vie du laboratoire	Appréciation du projet
A+	A+	A+	A	A+

Réponse au rapport du comité d'experts de l'AERES sur le Centre de Recherches Historiques

**Paul André Rosental
Gérard Béaur**

Nous sommes heureux de constater que notre rapport a été soigneusement lu et finement analysé par le Comité d'Evaluation. Ce constat est d'ailleurs plutôt une vérification car nous avons pu comprendre lors de la visite du Comité qu'il avait réellement pris la mesure de ce que représente le CRH, de son impact scientifique et de son mode de fonctionnement.

Le rapport dans ses grandes lignes reflète bien à notre sens la force d'une grosse unité dont l'activité, la créativité et le rayonnement international n'ont pas été mis en doute ce dont nous nous réjouissons. Nous n'en sommes que mieux fondés à demander que soient prises en compte un certain nombre d'observations qui précisent ou rectifient certains points qui ont été soit mal interprétés soit mal compris, notamment par un usage contestable des données chiffrées qui avaient été apportées au prix, comme le mentionne le rapport, d'un effort particulier. Si nous prenons la peine de formuler les remarques qui vont suivre, c'est que nous pensons que des modifications importantes pourront être utilement apportées au contenu de ce rapport.

Nous commencerons par les données manquantes relatives au bilan de l'encadrement doctoral. Il est nécessaire de préciser ici que le CRH n'est pas une Ecole doctorale mais qu'il est adossé à une Ecole doctorale, celle de l'EHESS, qui a fait l'objet d'une évaluation. Cette Ecole doctorale est très active sur le plan scientifique et pédagogique et c'est elle qui a en charge la gestion administrative des étudiants, comme il est de règle. Nous ne pouvons travailler que sur les données existantes qui nous sont communiquées et qui nécessitent un traitement particulier puisque nos 350 inscriptions sont noyées au milieu des 1350 actuellement en cours à l'EHESS. Dans ces conditions, il est bien difficile en effet d'évaluer la durée moyenne des thèses, surtout à partir du moment où dorénavant nous radions les inscriptions au-delà d'un certain délai. Le taux d'abandon n'est pourtant pas difficile à calculer à partir du moment où les flux d'entrée et de sortie sont à peu près constants. Si 26 thèses arrivent à soutenance annuellement et s'il y a 58 nouvelles inscriptions par année, cela signifie qu'environ 45 % des thèses aboutissent à une soutenance, soit environ 1 sur 2, un pourcentage qui n'a rien à voir avec le taux fallacieux de 1 sur 14 avancé page 6. Nous demandons que le quatrième paragraphe sur l'encadrement des thèses soit amendé en conséquence.

Nous ne pensons pas que l'excellente insertion de nos docteurs, à l'issue de leur parcours dans les circuits académiques (60 % d'entre eux sont en poste dans l'enseignement supérieur en

France ou en Europe), insertion qui a fait l'objet d'une enquête spécifique de la part du Centre, soit à porter à notre passif dans une formation doctorale qui vise explicitement à une formation à la recherche par la recherche. Là encore il conviendrait de rectifier ce passage. Dire qu'il y a deux publics d'étudiants (ceux qui soutiennent dans des délais normaux, et ceux qui soutiennent tardivement) laisse croire qu'il existe deux effectifs dont la taille est à peu près équivalente. Il n'en est rien. Les « docteurs tardifs » n'occupent qu'un rang tout à fait marginal et il faudrait au moins que la conclusion le reconnaisse.

La refonte de l'organigramme est beaucoup plus importante que le Comité ne l'a admis, dans un commentaire de tonalité quelque peu tendancieuse. Il y avait 28 groupes au début du quadriennat précédent (et non pas 25), il y en a 17 actuellement, dont certains de création très récente ou issus de laboratoires annexés par le CRH, et sur des domaines de pointe. Nous joignons du reste à notre réponse l'organigramme précédent (2004), dont nous rappelons que copie n'en était pas demandée par l'AERES. Ces groupes sont pilotés effectivement par des chefs de file, des personnalités scientifiques remarquables, et nous prenons acte de cette reconnaissance par l'AERES. Nous avons il est vrai un peu de mal à percevoir en quoi ce statut serait un handicap.

Outre l'organisation en groupes, la structuration en thématiques a elle aussi profondément évolué :

- 1) refonte des thématiques « Espace et population » et « Histoire de l'économie » dans « EEE », avec adjonction de l'environnement ;
- 2) disparition de « Histoire sociale et politique des pratiques culturelles et religieuses » pour une nouvelle thématique « Savoirs et travail » qui absorbe en même temps l'axe « Histoire des savoirs », en gestation il y a quatre ans, tout en rapatriant certains historiens de l'économie. Ce mouvement n'est pas un simple restylage, il traduit et affirme une mutation historiographique qui refuse la coupure traditionnelle entre histoire matérielle et idéelle, entre « comportements » et « représentations ».
- 3) mise en place de deux axes, « Genre » et « Transnational », qui recoupent transversalement les thématiques et accompagnent de nombreux projets et recherches menés au sein du Centre, sur des domaines majeurs de l'historiographie d'aujourd'hui.

Nous demandons que le sixième paragraphe de la partie « organisation scientifique » tienne compte de ces mutations réalisées au lieu d'affirmer que la structuration « ne diffère pas pour l'essentiel de la structuration proposée pour le prochain contrat ». Comme nous l'avons souligné oralement, non seulement l'organigramme projeté n'est distant que de moins de 6 mois de l'organigramme actuel, mais il est précisément la cible que nous nous sommes donnée depuis trois ans !

Sur l'ouverture internationale bien vérifiée dans le rapport, deux remarques. Nous n'avons pas l'intention de remettre en cause les acquis, à savoir l'ancrage méditerranéen qui est une force du CRH et le conduit à appréhender également les problèmes de l'espace atlantique à travers l'un de ses groupes les plus dynamiques (le Groupe d'Etudes Hispaniques devenu Ibériques). En revanche, les directions successives mènent depuis des années un effort particulier vers l'espace germanique et britannique (avec notamment l'implication du laboratoire dans le très actif PRI Îles Britanniques) et elles s'efforcent de développer la coopération avec l'Europe centrale et orientale. L'arrivée du Centre d'Etudes Byzantines et du Sud-est ...) en est un signe, ainsi que la présence active de nombreux doctorants et post-doctorants roumains accueillis au Centre. Que le programme COST A35 basé au CRH mobilise sur les thèmes ruraux 22 pays européens atteste de cette volonté d'étendre au maximum l'aire d'intervention du Centre en particulier vers l'Europe centrale et septentrionale. Enfin, la supposée restriction vers la Méditerranée est clairement réfutée par la diversité des langues et lieux de publication

étrangers des travaux des chercheurs du Centre. Nous demandons que le second paragraphe soit amendé en conséquence.

Nous avons déjà évoqué l'importance pour le Centre des axes transversaux « Genre » et « Transnational ». Le cadre d'évaluation, centré sur l'organisation plus que sur les contenus, n'a absolument pas permis de discuter de ces choix. Y voir, comme le fait le rapport, un simple effet de mode, est un pur argument d'autorité que la vitalité du débat historiographique et l'intérêt des doctorants sur ces questions suffisent à mettre fortement en doute. Les évaluateurs ont certes le droit de penser qu'il suffira de quelques années pour épuiser la capacité du genre à réinterroger des domaines entiers du savoir historique, ou la portée des regards « transnationaux », entendus au sens large, et pour repenser dans certains secteurs l'historiographie nationale. Mais faute d'avoir sollicité sur ces deux points une discussion scientifique, nous ne comprenons pas ce qui fonde en raison ce jugement que nous demandons à retirer du rapport. Nous demandons, pour une raison identique, que toute référence au détail de l'organisation du centre par groupe soit supprimée : l'équipe Aeres n'ayant pas jugé utile d'évaluer les 17 groupes, fort différents, du CRH, nous ne voyons pas sur quoi s'appuie le moindre jugement les concernant.

On se doit de souligner au passage que la vocation des axes est d'accroître la cohérence du Centre et de déjouer les risques de cloisonnement qui pourraient résulter du découpage en trois thématiques : elle n'est pas, par exemple, de « couvrir » des problématiques émergentes, qui sont plutôt du ressort des groupes. Enfin, il n'est pas étonnant qu'il soit « difficile » de mesurer l'efficacité de circulation entre les trois thématiques créées par les axes dit (s) « transversaux » puisque cette création est toute récente et que ce système est encore en cours d'expérimentation (cf. les journées du CRH prévues à l'automne prochain). Nous demandons que les commentaires du Comité soient repris en ce sens.

Contrairement à ce qui est affirmé, il n'y a pas de groupes de 1 ou 2 membres au CRH. Le plus petit comprend 4 membres, les autres beaucoup plus. Si trois groupes apparaissent de taille modeste avec effectivement deux ou trois membres, il s'agit d'un faux-semblant. L'un, le Grhen, est de création toute récente (2008) et va s'étoffer rapidement : il comprend déjà un troisième membre grâce à un recrutement CNRS en septembre 2008. Le second vient d'être rattaché au CRH : c'est l'ancien Laboratoire de Géographie Sociale jusque-là laboratoire autonome EHESS en cours d'incorporation au CRH avec le label de GGH-TERRES. Il est d'ores et déjà grossi par l'arrivée progressive des géographes qui le composaient. Enfin, le CEBNHSEE, par ailleurs transpériodes comme beaucoup de groupes du CRH, est, lui aussi, un ancien laboratoire de l'EHESS qui a été rattaché au CRH récemment (janvier 2008), que nous allons renforcer (un recrutement EHESS est intervenu à l'automne 2008). Nous demandons que l'idée d'une structure en petits groupes soit abandonnée (deuxième § page 5) et que l'allusion fautive à des groupes de 1 ou 2 membres (en conclusion) soit supprimée.

Il est tout aussi difficile d'accepter un jugement global sur les outils du CRH, qui constituent l'une des spécificités et l'une des forces du Centre. Leur constitution est le fruit de la politique des groupes, le Centre en tant que tel effectuant des choix dans leur développement et leur valorisation. Faute là encore d'une discussion argumentée, on ne voit pas ce qui justifie la remarque les concernant en conclusion : quels outils devrait-on abandonner, et au nom de quel principe ?

Sur le budget, auquel la direction a toujours porté tous ses soins, nous demandons que le paragraphe correspondant soit repensé dans un sens plus réaliste. Malgré une lente

revalorisation depuis une douzaine d'années, le budget du CRH est l'un des plus faibles, sinon le plus faible, de toutes les SHS (au total environ 1.600 Euros par personne). Le Comité aurait pu tout aussi bien louer le rapport entre la maigre dotation du Centre et l'envergure de sa production scientifique. Le rapport n'en faisant que fugitivement mention, nous nous permettons de rappeler les 2.000 publications du CRH dont un quart en langues étrangères, les centaines de participations à des conférences, à des colloques, les expertises, le grand nombre d'outils « structurants » sur leur domaine de recherche. Mais laissons tout cela et rappelons simplement qu'une partie considérable de nos dépenses sont hélas contraintes.

Les frais de fonctionnement sont il est vrai élevés mais ils ne représentent que 40 Euros par membre et par mois couvrant les dépenses de téléphone, courrier, papier, encre, fournitures diverses, licences de logiciels... Encore ne comptons-nous pas les coûts induits par l'enseignement, les post-doctorants, les associés, les chercheurs étrangers invités, au demeurant fort nombreux et par les exigences d'une administration dévoreuse de papier...

Contester que l'équipement du laboratoire requiert lui aussi des sommes importantes peut sembler assez naïf. Les chercheurs du CRH (au nombre de 80), les ITA (au nombre de 40) ont besoin d'ordinateurs, d'imprimantes, de scanners...et aussi de machines performantes pour la cartographie (arc-gis, arc-info), le traitement de bases de données (access...) et cet équipement a évidemment un coût. Faut-il vraiment feindre de s'en étonner ?

Le soutien à publication ne concerne que 2 ou 3 ouvrages par an, ainsi que les *Cahiers du CRH*, qui jouent un rôle important aussi bien dans la vie scientifique du Centre que dans ses échanges avec l'ensemble de nos partenaires.

Que le comité pointe l'importance des missions repose visiblement sur une illusion optique. Notre budget de mission annuel représente 500 euros par chercheur : doit-on entendre qu'il est excessif ? Ce soutien modeste au demeurant est pourtant le prix à payer pour garantir la représentation du CRH sur la scène internationale notamment dans les grandes réunions européennes ou mondiales, souci majeur du Centre dont le comité n'a pas jugé utile de discuter.

Nous avons la faiblesse de penser que le laboratoire est bien géré et nous pensons avoir démontré qu'il serait bien difficile de comprimer les dépenses fixes qui nous incombent. La direction parvient par un véritable tour de force à assurer un équilibre entre les dépenses récurrentes et les dépenses scientifiques (50%-50%), entre les engagements pour les missions des chercheurs et les opérations scientifiques collectives (à raison de 25% et de 25% du budget total respectivement, Nous demandons que les commentaires sur le budget soient rectifiés en tenant compte des contraintes budgétaires qui nous assaillent et des efforts que nous accomplissons au quotidien pour assurer une gestion efficace, et cela aussi bien dans la partie « budget » du rapport que dans les deux lignes de sa conclusion.

Du reste, est-il raisonnable de prétendre évaluer l'emploi des ressources sans mettre en regard la production scientifique qui en découle, production qui n'a pas été discutée lors de la visite et qui n'est évoquée qu'en une phrase dans le rapport de synthèse ? A logique gestionnaire, logique gestionnaire et demie : si le CRH est mal doté en ressources propres, il y a fort à parier qu'il n'a pas à rougir de son « rendement scientifique ».

**VALIDATION DES OBSERVATIONS PAR LE REPRESENTANT DE L'ETABLISSEMENT PRINCIPAL -
EHESS**

Observations:

Le Centre de Recherche Historique constitue l'une des unités centrales dans la vie de l'établissement. Depuis plusieurs mois, le Centre de Recherche Historique s'est engagé depuis plusieurs mois dans une refonte tout aussi complexe qu'importante de son organisation interne. Elle s'est traduite par l'élaboration d'un document de synthèse présentant un projet commun aux 17 groupes qui composent le CRH. Globalement, cette refonte conduit l'établissement à admettre que certaines équipes qui jusqu'alors bénéficiaient d'un statut d'UMR deviendront des équipes, ou des « groupes », lors du prochain contrat. Si l'établissement doit veiller à la lisibilité de la nomenclature des équipes au sein du CRH, le Président souligne que les évolutions récentes de l'Unité se sont traduites par une restructuration des thématiques de recherches et par l'introduction d'axes transversaux aux différents groupes. Le président souscrit à l'idée que l'emploi des ressources doit être mis en regard de la production scientifique de très grande qualité qui en découle.

Date :

Le 15 juin 2009

Signature :



Mr. François Weil, Président de l'EHESS